

**7<sup>ème</sup> Congrès de la FNME-CGT – Clermont-Ferrand - 14 au 18 mars 2022**  
**Intervention sur « Explication des votes du lundi »**  
**Présentée par Thierry ZEHNDER, le 14 mars 2022**

Chers camarades,

Je suis chargé de vous expliquer, maintenant, comment nous allons procéder pour les votes pendant notre congrès.

Il existe 3 types de vote :

- Le vote à mandat levé ;
- Le vote par bulletin sur les différents rapports ;
- Et le vote pour le CEF et la CFC qui est lui aussi un vote par bulletin.

Pour le vote à mandat levé, vous l'avez déjà pratiqué ce matin pour élire le Bureau du Congrès, les Commissions et le déroulement de ce congrès. Nous n'avons pas besoin de vous donner plus d'explications, vous l'avez compris.

Pour les votes par bulletin sur les différents rapports, il s'agit de votes globaux.

Chaque syndicat devra se prononcer sur ces votes selon trois choix possibles, conformément à nos statuts. Le vote POUR, le vote CONTRE ou l'ABSTENTION. Ce vote emporte l'intégralité des voix du syndicat.

Pour remplir vos bulletins de vote, il vous faudra impérativement utiliser un stylo noir ou bleu et remplir les cases prévues comme dans cet exemple. Attention le décompte des votes se fait par lecture optique, il est donc indispensable de bien respecter ces consignes sous peine de voir votre vote compté dans les votes « NULS ».

Si le syndicat souhaite voter « POUR », il doit cocher la case « POUR » avec un stylo bleu ou noir.

Si le syndicat souhaite voter « CONTRE », il doit cocher la case « CONTRE » avec un stylo bleu ou noir.

Si le syndicat souhaite s'abstenir, il doit cocher la case « ABSTENTION » avec un stylo bleu ou noir, étonnant non ?

Vous retrouverez toutes ces informations dans votre sac à dos dans une petite notice.

Les bulletins de vote sont remis pour chaque ½ journée à votre responsable de coordination régionale.

J'insiste sur le fait que, pour chaque vote, nous vous demandons de bien procéder au vote rapidement à partir du moment où la présidence de séance lancera le vote. Il faudra voter et donner vos bulletins à votre responsable de coordination régionale, qui devra les transmettre à la Commission.

Suite à cela, la Commission Mandats et Votes doit dépouiller l'ensemble des bulletins, préparer le rendu du résultat avec la régie etc. Il est donc important de ne pas perdre de temps à courir après les bulletins.

Concernant le vote pour le CEF et la CFC, la Commission reviendra pour son explication jeudi, au moment du vote, car ce dernier est différent, mais nous n'en sommes pas là !

Je rends la parole à notre Président de séance.